

Le 3 mars dernier s'est déroulé le Conseil municipal traitant du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2018.

L'équipe majoritaire est heureuse d'informer les habitants de son intention de geler la fiscalité locale pour la 6^{ème} année consécutive.

Madame le Maire a également formulé le vœu que contrairement à ce qu'indique un document non officiel qui a beaucoup circulé ces dernières semaines, les quatre communes de

- Castelmaurou
- Labastide Saint-Sernin
- Lapeyrouse-Fossat
- Rouffiac-Tolosan

ne soient pas exclues de la carte scolaire du futur lycée de Gragnague.

GROUPE MAJORITAIRE Poursuite d'une dynamique